



Centre Régional d'Etudes,
d'Actions et d'Informations
*en faveur des personnes
en situation de vulnérabilité*



L'offre médico-sociale pour enfants, adolescents et adultes en situation de handicap

Deux-Sèvres



Octobre 2018

Avertissement

En 2018, l'ARS Nouvelle-Aquitaine a demandé au CREAI de réaliser un **état des lieux quantitatif et qualitatif de l'offre médico-sociale à destination des enfants, adolescents et adultes en situation de handicap** dans la région.

Pour cela, un questionnaire a été adressé **en mars 2018** à l'ensemble des ESMS handicap de Nouvelle-Aquitaine, **soit 1200 structures**, et obtenu un taux global de réponse de 89%.

Ce questionnaire était composé de plusieurs parties (et prérempli pour certaines données déjà connues de l'ARS) :

- L'agrément actuel tel que figurant dans FINESS, à vérifier et corriger si nécessaire,
- L'adéquation de l'agrément actuel au regard des besoins des personnes accompagnées en termes de modalités d'accueil, de type de handicap/déficience, de période d'ouverture et les évolutions nécessaires,
- Les pratiques innovantes et les projets.

Ce travail a permis d'identifier les adaptations nécessaires des réponses actuelles dans un esprit de complémentarité avec les autres réponses du territoire et d'améliorer la lisibilité de l'offre pour les personnes en situation de handicap, leurs proches et les professionnels qui les accompagnent.

Le traitement de ces données a été réalisé au niveau régional et a permis la production de 8 documents :

Pour les enfants et adolescents :

- Les ESMS pour enfants et adolescents avec une déficience intellectuelle ou avec autisme/TSA
- Les ESMS pour enfants et adolescents avec des troubles du comportement ou un handicap psychique
- Les ESMS pour enfants et adolescents avec un handicap moteur ou polyhandicap
- Les ESMS pour enfants et adolescents avec un handicap auditif et/ou visuel

Pour les adultes :

- Les ESMS d'aide par le travail et de réadaptation professionnelle pour adultes handicapés
- Les SAVS et SAMSAH
- Les établissements d'accueil non médicalisés pour personnes handicapées : foyers d'hébergement et foyers de vie/occupationnels
- Les établissements d'accueil spécialisé ou médicalisé pour adultes handicapés : MAS et FAM.

[A télécharger sur le site de l'ARS Nouvelle-Aquitaine et du CREAI Aquitaine](#)

Pour compléter ces approches régionales, des documents annexes présentant de façon détaillée l'offre par département (places installées par type de public et modalités d'accueil, taux d'équipement) comparée à l'offre régionale avec des éléments synthétiques sur l'adéquation de l'offre par rapport aux besoins ont été réalisés.

[A télécharger sur le site de l'ARS Nouvelle-Aquitaine et du CREAI Aquitaine](#)

A noter aussi qu'à la rentrée 2018 commencent 3 études régionales demandées par l'ARS au CREAI et dont les résultats seront connus d'ici la fin du 1^{er} semestre 2019. Elles portent sur :

- Les accompagnements des enfants et adolescents avec une déficience intellectuelle par les IME et les SESSAD en Nouvelle-Aquitaine
- Les parcours des travailleurs handicapés en ESAT en Nouvelle-Aquitaine
- Le passage à l'âge adulte des jeunes en situation de handicap en Nouvelle-Aquitaine.

Sommaire

L'offre médico-sociale pour enfants et adolescents en situation de handicap	5
Les IME, SESSAD et établissements expérimentaux pour enfants/adolescents avec déficience intellectuelle ou avec autisme/TSA	5
Les ITEP et les SESSAD pour enfants et adolescents avec des troubles du comportement ou un handicap psychique	7
Les IEM (instituts d'éducation motrice), les EEAP (établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés) et leurs SESSAD	8
Les IEA (institut d'éducation auditive), IEV (institut d'éducation visuelle), IES (institut d'éducation sensorielle) et leurs SESSAD	9
Récapitulatif de l'offre médico-sociale pour enfants et adolescents en situation de handicap	10
L'offre médico-sociale pour adultes en situation de handicap	11
Les établissements et services d'aide par le travail et de réadaptation professionnelle pour adultes handicapés	11
Les foyers d'hébergement et les foyers occupationnels/de vie pour adultes handicapés	12
Les maisons d'accueil spécialisées (MAS) et les foyers d'accueil médicalisé (FAM)	14
Les SAVS (services d'accompagnement à la vie sociale) et les SAMSAH (services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés)	16
Récapitulatif de l'offre médico-sociale pour adultes en situation de handicap	17

L'offre médico-sociale pour enfants et adolescents en situation de handicap

Les IME, SESSAD et établissements expérimentaux pour enfants/adolescents avec déficience intellectuelle ou avec autisme/TSA

Les Deux-Sèvres comptent 755 places dans cette catégorie d'ESMS avec un taux d'équipement supérieur à la moyenne régionale pour les enfants avec une déficience intellectuelle mais plutôt faible pour les enfants avec TSA.

Nombre de places installées selon le type de public¹ et le mode d'accueil et taux d'équipement pour 1000 habitants de moins de 20 ans

	Déficience intellectuelle		TSA		Handicap cognitif		Polyhandicap		TOTAL		Taux équipement	
	79	NA	79	NA	79	NA	79	NA	79	NA	79	NA
IME	522	5 576	16	492		3		71	538	6142	6,1	4,7
SESSAD	180	1 831	27	406	10	92			217	2329	2,5	1,8
Placement fam spé		15								15		///
Etab expérimentaux		10		125						135		0,1
TOTAL	702	7432	43	1023	10	95	0²	71	755	8621	8,6	6,5

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

NB : la notation /// dans les colonnes taux d'équipement signifie qu'il y a des places installées mais que le taux d'équipement est inférieur à 0,1 pour 1000 habitants.

Déficience intellectuelle : nombre de places installées selon le mode d'accueil

	Internat		Semi-internat		Placement familial		Milieu ordinaire		TOTAL		Taux équipement	
	79	NA	79	NA	79	NA	79	NA	79	NA	79	NA
IME	124	2216 ³	388	3 246	10	114			522	5576	5,9	4,2
SESSAD							180	1 831	180	1831	2,1	1,4
Placement fam. spé.						15				15		///
Etab expérimentaux								10		10		///
TOTAL	124	2 216	388	3246	10	129	180	1841	702	7432	8,0	5,6

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Troubles du spectre de l'autisme : nombre de places installées selon le mode d'accueil

	Internat		Semi-internat		Placement familial		Milieu ordinaire		TOTAL		Taux équipement	
	79	NA	79	NA	79	NA	79	NA	79	NA	79	NA
IME	6	130 ⁴	10	338		10		14	16	492	0,2	0,4
SESSAD							27	406	27	406	0,3	0,3
Etab expérimentaux		19		58				48		125		0,1
TOTAL	6	149	10	396	0	10	27	468	43	1023	0,5	0,8

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

¹ A noter : la nomenclature des déficiences mentionnées dans ce tableau et les suivants intègre les modifications apportées par l'instruction N° DGCS/2018/18 du 22 janvier 2018 relative à l'application de la nomenclature des ESSMS accompagnant des personnes handicapées ou malades chroniques

² Des places polyhandicap sont installées en EEAP (cf. plus loin).

³ Dont 4 places en accueil temporaire

⁴ Dont 1 place en accueil temporaire

Les trois quarts des IME et SESSAD des Deux-Sèvres pour jeunes avec déficience intellectuelle ou TSA identifient des besoins d'adaptation de leur offre. Une préoccupation particulière apparaît autour des profils des jeunes à accueillir.

Adéquation de l'agrément actuel par rapport aux besoins constatés dans les IME et leur SESSAD

	Deux-Sèvres Effectif ESMS répondants = 12	Nouvelle-Aquitaine Effectif ESMS répondants = 180
Nécessité de faire évoluer l'agrément	8 (75%)	65%
<i>Modes d'accueil</i>	5 (41%)	59%
<i>Public accompagné</i>	7 (58%)	41%
<i>Plages d'ouverture</i>	4 (33%)	31%

Sources : Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

L'enquête conduite en mars 2018 auprès de l'ensemble des ESMS du champ handicap en Nouvelle-Aquitaine comportait une question concernant l'adéquation de l'agrément actuel au regard des besoins des personnes accompagnées en termes de modalités d'accueil, de type de handicap/déficience et de plages d'ouverture.

Les rapports régionaux par catégorie d'ESMS (cf. avertissement au début de ce document) décrivent les problématiques rencontrées et la nature des évolutions jugées nécessaires. Les documents départementaux mentionnent uniquement la part d'ESMS répondants concernés.

Les ITEP et SESSAD pour enfants et adolescents avec des troubles du comportement ou un handicap psychique

Les Deux-Sèvres comptent 115 places dans cette catégorie d'ESMS avec un taux d'équipement très inférieur à la moyenne régionale.

Nombre de places installées selon le type de public et taux d'équipement pour 1000 habitants de moins de 20 ans

	Diff. psychologiques avec tr. du comportement		Handicap psychique		Déficience intellectuelle		TOTAL		Taux équipement	
	79	NA	79	NA	79	NA	79	NA	79	NA
ITEP	75	2308				12	75	2320	0,9	1,8
SESSAD	40	961		48			40	1009	0,5	0,8
Placement fam. spé		10						10		///
TOTAL	115	3279	0	48	0	12	115	3339	1,3	2,5

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Nombre de places installées selon le mode d'accueil

	Internat		Semi-internat		Placement familial		Milieu ordinaire		TOTAL		Taux équipement	
	79	NA	79	NA	79	NA	79	NA	79	NA	79	NA
ITEP	40	1113 ⁵	35	1102 ⁶		50		55	75	2320	0,9	1,8
SESSAD							40	1009	40	1009	0,5	0,8
Placement fam. spé						10				10		///
TOTAL	40	1113	35	1102	0	60	40	1064	115	3339	1,3	2,5

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Les trois quarts des ITEP et SESSAD de Deux-Sèvres estiment nécessaire de faire évoluer leur offre d'accompagnement.

Adéquation de l'agrément actuel par rapport aux besoins constatés dans les ITEP et leur SESSAD

	Deux-Sèvres Effectif ESMS répondants = 4	Nouvelle-Aquitaine Effectif ESMS répondants = 99
Nécessité de faire évoluer l'agrément	3 (75%)	58%
Modes d'accueil	2 (50%)	45%
Public accompagné	3 (75%)	25%
Plages d'ouverture	2 (50%)	27%

Sources : Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

⁵ Dont 10 places dans un foyer d'hébergement pour enfants handicapés avec un agrément difficultés psychologiques avec troubles du comportement et 13 places d'accueil temporaire.

⁶ Dont 5 places d'accueil temporaire installées.

Les IEM (instituts d'éducation motrice), les EEAP (établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés) et leurs SESSAD

Les Deux-Sèvres comptent 89 places dans cette catégorie d'ESMS avec un taux d'équipement inférieur à la moyenne régionale.

Nombre de places installées selon le type de public et taux d'équipement pour 1000 habitants de moins de 20 ans

	Handicap moteur		polyhandicap		Cérébrolésés		TSA		TOTAL		Taux équipement	
	79	NA	79	NA	79	NA	79	NA	79	NA	79	NA
IEM		641		113		28				680		0,5
EEAP		16		489				37	19	542	0,2	0,4
SESSAD	65	547	5	56		2			70	605	0,8	0,5
TOTAL	65	1204	24	658	0	30	0	37	89	1929	1,0	1,5

Sources : FINISS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Handicap moteur : Nombre de places installées selon le mode d'accueil

	Internat		Semi-internat		Prestations en milieu ordinaire		TOTAL		Taux équipement	
	79	NA	79	NA	79	NA	79	NA	79	NA
IEM		371 ⁷		270				641		0,5
EEAP		14 ⁸		2				16		///
SESSAD					65	547	65	547		0,4
TOTAL	0	385	0	272	65	547	65	1204	0,7	0,9

Sources : FINISS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Polyhandicap : Nombre de places installées selon le mode d'accueil

	Internat		Semi-internat		Prestations en milieu ordinaire		TOTAL		Taux équipement	
	79	NA	79	NA	79	NA	79	NA	79	NA
IEM		26		87				113		0,1
EEAP	7	253 ⁹	12	236 ¹⁰			19	489	0,2	0,4
SESSAD					5	56	4	56	0,1	///
TOTAL	7	279	12	323	5	56	24	658	0,3	0,5

Sources : FINISS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

La plupart des ESMS pour les enfants avec handicap moteur ou polyhandicap des Deux-Sèvres estiment que des aménagements de leur offre sont nécessaires pour s'adapter aux besoins observés.

Adéquation de l'agrément actuel par rapport aux besoins constatés dans les IEM, EEAP et leur SESSAD

	Deux-Sèvres	Nouvelle-Aquitaine
	Effectif ESMS répondants = 4	Effectif ESMS répondants = 58
Nécessité de faire évoluer l'agrément	3 (75%)	72%
Modes d'accueil	3 (75%)	51%
Public accompagné	2 (50%)	41%
Plages d'ouverture	2 (50%)	32%

Sources : Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

⁷ Dont 69 places d'accueil temporaire

⁸ Dont 2 places en accueil temporaire

⁹ Dont 5 places en accueil temporaire

¹⁰ Dont 2 places d'accueil temporaire

Les IEA (institut d'éducation auditive), IEV (institut d'éducation visuelle), IES (institut d'éducation sensorielle) et leurs SESSAD

Les Deux-Sèvres comptent 24 places dans cette catégorie d'ESMS, uniquement en SESSAD, avec des taux d'équipement inférieurs à la moyenne régionale.

Déficience auditive : nombre de places installées selon le mode d'accueil et taux d'équipement pour 1000 habitants de moins de 20 ans

	Internat		Semi-externat		Prestations en milieu ordinaire		TOTAL		Taux équipement	
	79	NA	79	NA	79	NA	79	NA	79	NA
IEA		116		148				264		0,2
SESSAD					8	492	8	492	0,1	0,4
TOTAL	0	116	0	148	8	492	8	756	0,1	0,6

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

NB : Les 8 places SESSAD en déficience auditive sont rattachées à un SESSAD de 32 places implanté dans la Vienne (Diapasom) mais intervenant sur 4 départements : la Charente, la Charente- Maritime, les Deux-Sèvres et la Vienne. Ces 32 places ont donc été réparties sur ces départements dans ces tableaux afin de donner une vue de l'offre la plus proche possible de la réalité.

Déficience visuelle : nombre de places installées selon le mode d'accueil

	Internat		Semi-externat		Prestations en milieu ordinaire		TOTAL		Taux équipement	
	79	NA	79	NA	79	NA	79	NA	79	NA
IEV		99		16				115		0,1
SESSAD					16	236	16	236	0,2	0,2
TOTAL	0	99	0	16	16	236	16	351	0,2	0,3

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Surdicécité : nombre de places installées selon le mode d'accueil

	Internat		Semi-externat		Prestations en milieu ordinaire		TOTAL		Taux équipement	
	79	NA	79	NA	79	NA	79	NA	79	NA
IES		24						24		///
SESSAD										
TOTAL	0	24	0	0	0	0	0	24		///

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Le seul SESSAD déficience sensorielle implanté dans les Deux-Sèvres estime nécessaire de faire évoluer son agrément.

Adéquation de l'agrément actuel par rapport aux besoins constatés dans les IEA, IEV et leur SESSAD

	Deux-Sèvres	Nouvelle-Aquitaine
	Effectif ESMS répondants = 1	Effectif ESMS répondants = 29
Nécessité de faire évoluer l'agrément	1	67%
Modes d'accueil	1	29%
Public accompagné	1	52%
Plages d'ouverture	1	32%

Sources : Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Récapitulatif de l'offre médico-sociale pour enfants et adolescents en situation de handicap

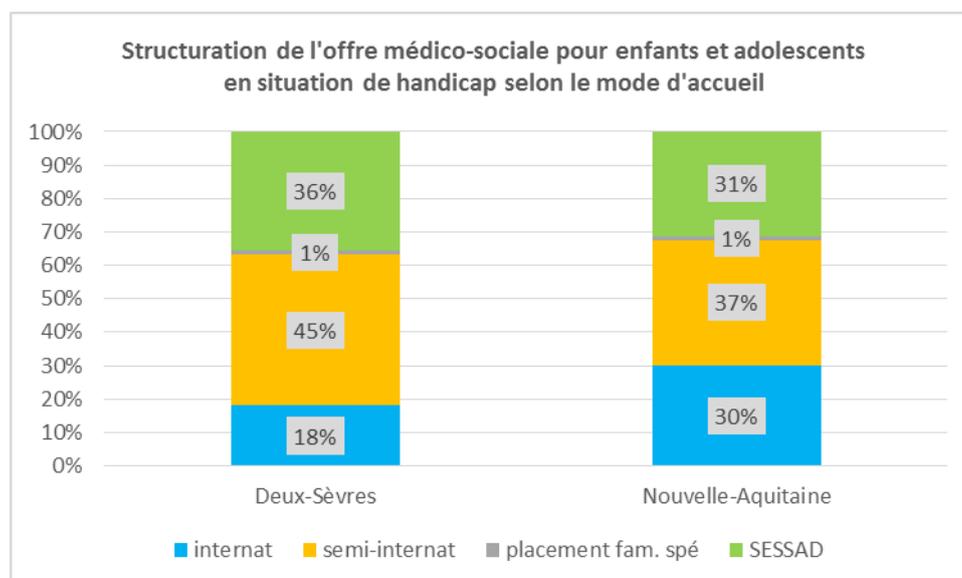
Les Deux-Sèvres disposent au total de 983 places pour enfants et adolescents en situation de handicap avec un taux d'équipement globalement proche de la moyenne régionale. Toutefois, ce niveau est dû au fort équipement de ce département en places « déficience intellectuelle » ; pour toutes les autres catégories de handicap, il se situe en dessous de la moyenne régionale.

Nombre total de places installées selon le type de public et taux d'équipement pour 1000 habitants de moins de 20 ans

	Nombre de places installées		Taux d'équipement	
	79	NA	79	NA
Déficience intellectuelle	702	7444	8,0	5,6
Handicap cognitif spécifique	10	95	0,1	0,1
TSA	43	1060	0,5	0,8
Diff. psychologiques avec tr. comportement	115	3279	1,3	2,5
Handicap psychique		48		///
Déficience motrice	65	1204	0,7	0,9
Polyhandicap	24	729	0,3	0,6
Cérébrolésés		30		///
Déficience auditive	8	814	0,1	0,6
Déficience visuelle	16	341	0,2	0,3
Surdicécité		24		///
Tous types de déficiences		36		///
TOTAL	983	15104	11,2	11,5

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Dans les Deux-Sèvres, la part des places en internat est faible dans l'offre médico-sociale par rapport à la moyenne régionale, au profit des places en semi-internat et, dans une moindre mesure, en SESSAD.



Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

L'offre médico-sociale pour adultes en situation de handicap

Les établissements et services d'aide par le travail et de réadaptation professionnelle pour adultes handicapés

Les Deux-Sèvres comptent 849 places en ESAT avec un taux d'équipement supérieur à la moyenne régionale. Ce département dispose aussi d'une offre de 15 places en UEROS et de 18 places en CPO.

Nombre de places installées en ESAT selon le type de public et taux d'équipement pour 1000 habitants de 20 à 59 ans

	Nombre de places		Taux d'équipement	
	79	NA	79	NA
Déficience intellectuelle	737	7783	4,2	2,7
TSA ¹¹		15		///
Handicap psychique		806		0,3
Déficience motrice		57		///
Cérébrolésés		95		///
Déficience auditive		64		///
Déficience visuelle		96		///
Surdicécité		31		///
Tous types de déficiences	112	2664	0,6	0,9
TOTAL	849	11611	4,8	4,0

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Nombre de places installées en CRP-CPO-UEROS¹² selon le type de public et taux d'équipement pour 1000 habitants de 20 à 59 ans

	Nombre de places		Taux équipement	
	79	NA	79	NA
Handicap psychique		57		///
Déficience motrice		180		0,1
Cérébrolésés	15	36	0,1	///
Déficience visuelle		65		///
Tous types de déficiences	18	1206	0,1	0,4
TOTAL	33	1544	0,2	0,5

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Plus de 80% des ESAT des Deux-Sèvres ont noté des besoins d'adaptation de leur offre d'accompagnement pour mieux prendre en compte des nouveaux publics.

Adéquation de l'agrément actuel par rapport aux besoins constatés dans les ESAT et CRP-CPO

	Deux-Sèvres	Nouvelle-Aquitaine	
	Effectif ESMS répondants = 6	Effectif ESMS répondants = 140	
	ESAT	ESAT	CRP-CPO
Nécessité de faire évoluer l'agrément	5 (83%)	47%	50%
Modes d'accueil		26%	45%
Public accompagné	5 (83%)	45%	20%
Plages d'ouverture		7%	10%

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

¹¹ Troubles du spectre de l'autisme

¹² Centre de réadaptation professionnelle – centre de préorientation – unité d'évaluation, de réentrainement social et/ou professionnelle

Les foyers d'hébergement et les foyers occupationnels/de vie pour adultes handicapés

Avec 322 places en foyer d'hébergement et 483 en foyer occupationnel/de vie, les Deux-Sèvres ont un taux d'équipement supérieur à la moyenne régionale pour ces deux catégories d'ESMS.

Nombre de places installées en foyer d'hébergement et foyer occupationnel/de vie selon le type de public et le mode d'accueil et taux d'équipement pour 1000 habitants de 20 à 59 ans

	FH ¹³				TOTAL FH		FO/FV ¹⁴				TOTAL FO/FV		Taux équipement			
	Accueil de jour		Internat				Accueil de jour		Internat				FH		FO/FV	
	79	NA	79	NA	79	NA	79	NA	79	NA	79	NA	79	NA	79	NA
Déf. intellectuelle		22	322	3011	322	3033	21	826	136	2777	157	3603	1,8	1,1	0,9	1,3
TSA ¹⁵				11		11		3		41		44		///		///
Handicap psychique				394		394		127	49	359	49	486		0,1	0,3	0,2
Déficience motrice				54		54	10	72	45	161	55	233		///	0,3	0,1
Polyhandicap							2	17	37	70	39	87			0,2	///
Cérébrolésés								20	35	44	35	64			0,2	///
Déficience auditive								10		60		70				///
Déficience visuelle										42		42				///
Surdicécité				68		68		4		59		63		///		///
Pers. Hand. âgées		7		74		81	9	9	106	268	115	277		///	0,7	0,1
Tous types de déf.				611		611	1	141	32	545	33	686		0,2	0,2	0,2
TOTAL	0	29	322	4323	322	4352	43	1229	440	4426	483	5655	1,8	1,5	2,7	2,0

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Répartition des places d'accueil temporaire¹⁶ selon le public et le mode d'accueil¹⁷

	FH				FO/FV				TOTAL	
	en accueil de jour		en internat		en accueil de jour		en internat		79	NA
	79	NA	79	NA	79	NA	79	NA		
Déficience intellectuelle		16		24		5	2	72	2	117
Handicap psychique				1		1		6		8
Déficience motrice				1			1	5	1	6
Cérébrolésés							4	5	4	5
Déficience auditive								3		3
Surdicécité		7		1				2		10
Pers. handicapées âgées							7	7	7	7
Tous types de déficiences				3			2	11	2	14
TOTAL	0	23	0	30	0	6	16	111	16	170

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

¹³ Y compris les places installées dans les foyers polyvalents ayant une activité de foyers d'hébergement

¹⁴ Y compris les places installées dans les foyers polyvalents et les places en établissements expérimentaux pour adultes handicapés ayant une activité occupationnelle.

¹⁵ Troubles du spectre de l'autisme

¹⁶ L'accueil temporaire mentionné s'adresse aux personnes handicapées de tous âges et est organisé pour une durée limitée, le cas échéant sur un mode séquentiel, à temps complet ou partiel, y compris en accueil de jour.

¹⁷ Les places figurant dans ce tableau sont incluses dans le 1^{er} tableau.

Diversification des modes d'accueil en FH et FO/FV : accueil de jour et accueil temporaire

	FH		FO/FV	
	79	NA	79	NA
Part des places en accueil de jour		< 1%	9%	22%
Part des places en accueil temporaire		<1%	3%	2%

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Les deux tiers des foyers d'hébergement et occupationnels/de vie de Deux-Sèvres identifient des besoins d'adaptation de leur offre en termes de mode d'accueil et pour prendre en compte de nouveaux publics.

Adéquation de l'agrément actuel par rapport aux besoins constatés dans les FH et FO/FV

	Deux-Sèvres	Nouvelle-Aquitaine
	Effectif ESMS répondants = 21	Effectif ESMS répondants = 264
Nécessité de faire évoluer l'agrément	14 (67%)	64%
<i>Modes d'accueil</i>	13 (61%)	58%
<i>Public accompagné</i>	9 (43%)	36%
<i>Plages d'ouverture</i>		1%

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Les maisons d'accueil spécialisées (MAS) et les foyers d'accueil médicalisé (FAM)

Avec 118 places installées en FAM et 192 en MAS, les Deux-Sèvres disposent d'un taux d'équipement légèrement inférieur à la moyenne régionale en FAM mais équivalent à cette moyenne en MAS.

Nombre de places installées en FAM et MAS selon le type de public et le mode d'accueil et taux d'équipement pour 1000 habitants de 20 à 59 ans

	FAM				TOTAL FAM		MAS				TOTAL MAS		Taux équipement			
	Accueil de jour		Internat				Accueil de jour		Internat				FAM		MAS	
	79	NA	79	NA	79	NA	79	NA	79	NA	79	NA	79	NA	79	NA
Déficiência intellectuelle		23	5	737	5	760	9	18	50	306	59	324	///	0,3	0,3	0,1
Handicap cognitif								10		50		60				///
TSA ¹⁸		1	8	191	8	192	2	26	30	247	32	276	///	0,1	0,2	0,1
Handicap psychique		8	4	350	4	358		12	16	190	16	202	///	0,1	0,1	0,1
Déficiência motrice		18	30	310	30	328		4		52		56	0,2	0,1		///
Polyhandicap		30	20	439	20	469		113	76	1826	76	1941	0,1	0,2	0,4	0,7
Cérébrolésés		9	22	121	22	130		8		110		118	0,1	///		///
Déficiência auditive				36		36								///		
Déficiência visuelle				10		10								///		
Surdicécité				44		44								///		
Pers. Hand. âgées		4	16	108	16	112							0,1	///		
Tous types de déf.		13	13	258	13	271	9	11		34	9	45	0,1	0,1	0,1	///
TOTAL	0	106	118	2604	118	2710	20	202	172	2815	192	3017	0,7	0,9	1,1	1,1

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREA

Répartition des places d'accueil temporaire¹⁹ en FAM et MAS selon le public et le mode d'accueil²⁰

	FAM		MAS				TOTAL	
	en internat		En accueil de jour		En internat			
	79	NA	79	NA	79	NA	79	NA
Déf. intellectuelle	1	14			2	5	3	19
TSA		1		3	6	17	6	21
Handicap psychique		15			2	6	2	21
Déf. motrice		6				2		8
Polyhandicap		13		2	2	37	2	52
Cérébrolésés		2				8		10
Déf. auditive		3						3
Pers. Hand. âgées		4						4
Tous types de déficiences		6		0		3		9
TOTAL	1	64	0	5	12	78	13	147

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREA

¹⁸ Troubles du spectre de l'autisme

¹⁹ L'accueil temporaire mentionné s'adresse aux personnes handicapées de tous âges et est organisé pour une durée limitée, le cas échéant sur un mode séquentiel, à temps complet ou partiel, y compris en accueil de jour.

²⁰ Les places figurant dans ce tableau sont incluses dans le 1^{er} tableau

Diversification des modes d'accueil en FAM et MAS : accueil de jour et accueil temporaire

	FAM		MAS	
	79	NA	79	NA
Part des places en accueil de jour		7%	10%	4%
Part des places en accueil temporaire	<1%	2%	6%	3%

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Près de FAM et MAS des Deux-Sèvres souhaiteraient faire évoluer faire évoluer leur agrément, surtout en ce qui concerne leurs modes d'accueil.

Adéquation de l'agrément actuel par rapport aux besoins constatés dans les FAM et les MAS

	Deux-Sèvres Effectif ESMS répondants =13	Nouvelle-Aquitaine Effectif ESMS répondants = 132
Nécessité de faire évoluer l'agrément	9 (69%)	58%
<i>Modes d'accueil</i>	9 (69%)	55%
<i>Public accompagné</i>	3 (23%)	30%
<i>Plages d'ouverture</i>	-	-

Sources : Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Les SAVS (services d'accompagnement à la vie sociale) et les SAMSAH (services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés)

Les Deux-Sèvres disposent de 488 places en SAVS et de 49 places en SAMSAH. Ce niveau d'équipement est supérieur à la moyenne régionale pour les SAVS mais comparable à cette moyenne pour les SAMSAH.

Nombre de places installées selon le type de public en SAVS, SAMSAH²¹ selon le type de public et taux d'équipement pour 1000 habitants de 20 à 59 ans

	SAVS		SAMSAH		TOTAL		Taux équipement SAVS et assimilés		Taux équipement SAMSAH et assimilés	
	79	NA	79	NA	79	NA	79	NA	79	NA
Déficience intellectuelle	52	1942		10	52	1952	0,3	0,7		///
TSA		8		49	0	57		///		///
Handicap psychique		288	23	497	23	785		0,1	0,1	0,2
Déficience motrice	60	540	15	234	45	774	0,3	0,2	0,1	0,1
Polyhandicap				28	0	28				///
Cérébrolésés	33	37	11	206	44	243	0,2	///	0,1	0,1
Déficience auditive	23	121		15	23	136	0,1	///		///
Déficience visuelle	4	136		15	4	151	///	///		///
Surdicécité		46			0	46		///		
Pers. Hand. âgées		50			0	50		///		
Tous types de déficiences	316	1748		127	316	1875	1,8	0,6		///
TOTAL	488	4916	49	1181	537	6097	2,8	1,7	0,3	0,4

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Plus de 80% des SAVS et des SAMSAH de Deux-Sèvres souhaiteraient faire évoluer leur offre d'accompagnement en termes de mode d'accueil et de prise en compte de nouveaux publics.

Adéquation de l'agrément actuel par rapport aux besoins constatés dans les SAVS et SAMSAH

	Deux-Sèvres Effectif ESMS répondants = 12	Nouvelle-Aquitaine Effectif ESMS répondants = 136
Nécessité de faire évoluer l'agrément	10 (83%)	50%
Modes d'accueil	8 (67%)	32%
Public accompagné	9 (75%)	30%
Plages d'ouverture	5 (42%)	12%

Sources : Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

²¹ et établissements expérimentaux assimilés

Récapitulatif de l'offre pour adultes en situation de handicap (hors ESAT et CRP)

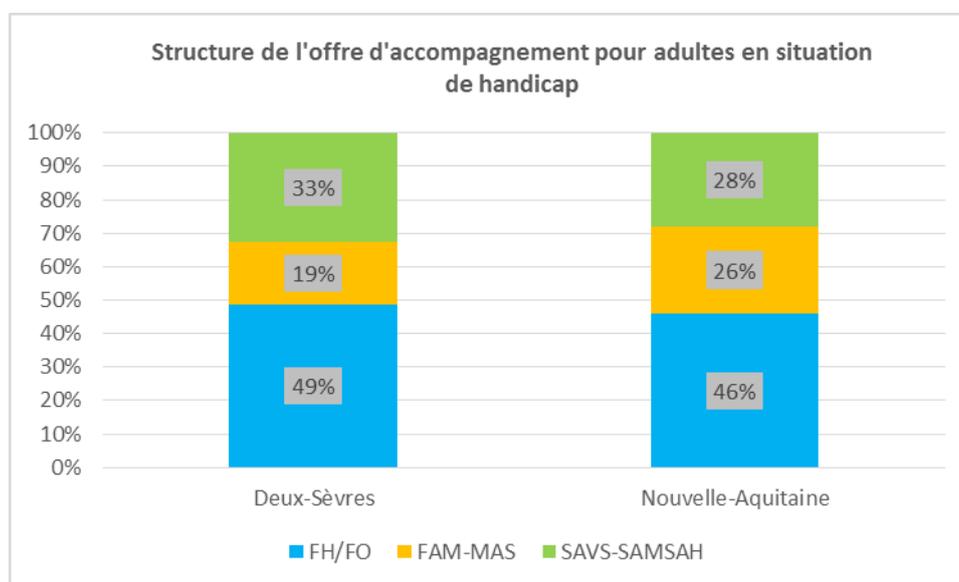
Les Deux-Sèvres disposent au total de 1652 places pour adultes en situation de handicap avec un taux d'équipement supérieur à la moyenne régionale.

Nombre total de places installées selon le type de public et taux d'équipement pour 1000 habitants de 20 à 59 ans

	Nombre de places installées		Taux d'équipement	
	79	NA	79	NA
Déficience intellectuelle	595	9772	3,4	3,4
Handicap cognitif spécifique		60		///
TSA	40	580	0,2	0,2
Handicap psychique	92	2225	0,5	0,8
Déficience motrice	160	1445	0,9	0,5
Polyhandicap	135	2521	0,8	0,9
Cérébrolésés	101	555	0,6	0,2
Déficience auditive	23	242	0,1	0,1
Déficience visuelle	4	203	///	0,1
Surdicécité		221		0,1
Pers. Hand. âgées	131	520	0,7	0,2
Tous types de déficiences	371	3488	2,1	1,2
TOTAL	1652	21827	9,4	7,6

Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI

Dans les Deux-Sèvres, la structuration de l'offre pour adultes en situation de handicap diffère un peu de la moyenne régionale avec une part plus faible des places sous de forme de MAS-FAM et, en contrepartie, une offre un peu plus importante en SAVS/SAMSAH.



Sources : FINESS - Enquête agrément des ESMS 2018 Nouvelle-Aquitaine – ARS – CREAI



Espace Rodesse
103ter rue Belleville – CS 81487
33063 Bordeaux Cedex
info@creai-aquitaine.org
www.creai-aquitaine.org